

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

22 NOVEMBRE 2007

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Programmation
annuelle en conservation
/ restauration des fonds
d'arts graphiques 2008 –
Demande de subvention
à la Direction Régionale
des Affaires Culturelles**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 23 novembre 2007
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 30 novembre 2007
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 novembre 2007

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Mathieu LEHERITEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille sept, le 22 novembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre deux mille sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame CROS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur BERLIE, Madame DESCHAMPS, Monsieur PIVERT, Madame FUCHS, Monsieur DERCHÉ, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Madame MARGOT-MALARD, Monsieur SCHAEFFER, Monsieur TASSEL, Monsieur MOREL, Madame CADOREL, Monsieur HAÏAT, Madame ALLARD, Madame MAUVAGE, Madame BOISSERIE, Monsieur PRIOUX, Monsieur GARNIER, Madame ROCCHETTI, Madame GENDRON, Monsieur RAVEL, Monsieur FAVREAU, Madame ROUGNON, Madame SALHI, Monsieur CHARREAU, Monsieur LAURENT, Madame FRYDMAN, Madame ISAAC-de LEMOS, Monsieur LEBRAY, Madame GOMMIER

Avait donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur PIVERT
Monsieur de la LANDE de CALAN à Monsieur SOLIGNAC
Monsieur BINET à Monsieur LAURENT
Madame USQUIN à Monsieur LEBRAY

Secrétaire de Séance :

Monsieur MOREL

N° DE DOSSIER : 07 G 02 a

OBJET : PROGRAMMATION ANNUELLE EN CONSERVATION / RESTAURATION
DES FONDS D'ARTS GRAPHIQUES 2008 - DEMANDE DE SUBVENTION A
LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

RAPPORTEUR : Monsieur BERLIE

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La restauration du fonds d'atelier de Paul et André Vera a démarré en 2007. Il s'agit d'interventions légères de stabilisation et des montages sous passe-partout réalisés in-situ dans l'atelier de restauration de l'espace Paul et André Vera. Le projet nécessite l'intervention d'un prestataire (restaurateur d'art graphique) et des fournitures de matériel. Il a été validé par la Commission Scientifique Régionale compétente le 19 octobre 2006 pour les années 2007 et 2008.

Une subvention de 10 363 € avait déjà été accordée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) pour l'exercice 2007, sur un programme de restauration de 20 727 € H.T.. Pour l'année 2008, la D.R.A.C. peut accorder une subvention d'un montant de 9 761 €, pour un programme estimé à 20 337 € H.T..

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver ce projet ;
- de solliciter auprès de la D.R.A.C., l'attribution d'une subvention au taux maximum pour cette opération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

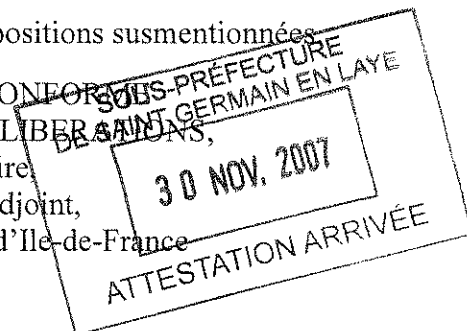
ADOpte, à l'unanimité, l'ensemble des dispositions susmentionnées

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Pour le Maire

Le 1^{er} Maire-Adjoint,

Conseillère Régionale d'Ile-de-France



RC

Roselle CROS